

# Comité de pilotage

**Site Natura 2000 FR 1100802**

**Les Pelouses Calcaires du Gâtinais**

Le 2 décembre 2014, à la sous-préfecture d'Etampes

*Nature Essonne*

Lucile Ferriot – [lucile.ferriot@naturessonne.fr](mailto:lucile.ferriot@naturessonne.fr)





# Sommaire

## Introduction

## Bilan de l'animation en 2014

- Gestion
- Evaluation d'incidences
- Suivis
- Communication
- Réunions et rencontres

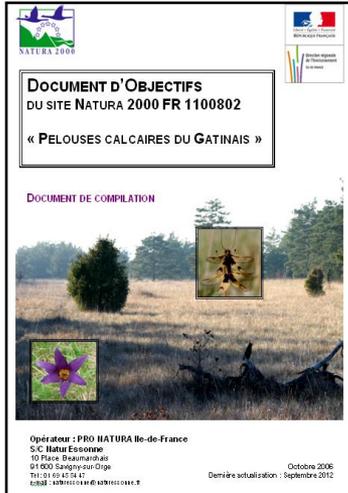
## Perspectives d'animation en 2015



## Introduction

## Rappels

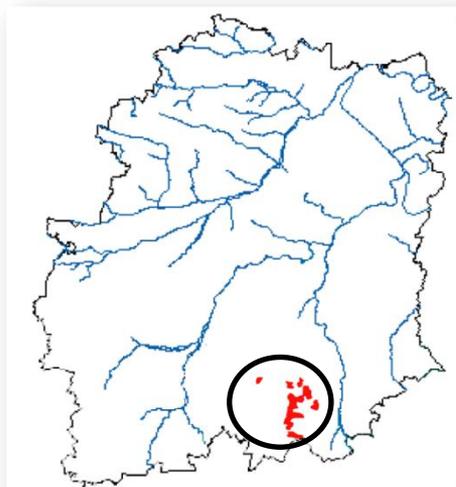
- ✓ **30 octobre 2006** : validation du DOCOB
- ✓ **Novembre 2012** : dernière actualisation du Docob
- ✓ **13 janvier 2014** : dernier COPIL



*Structure animatrice : NaturEssonne*  
*Présidence : Etat*

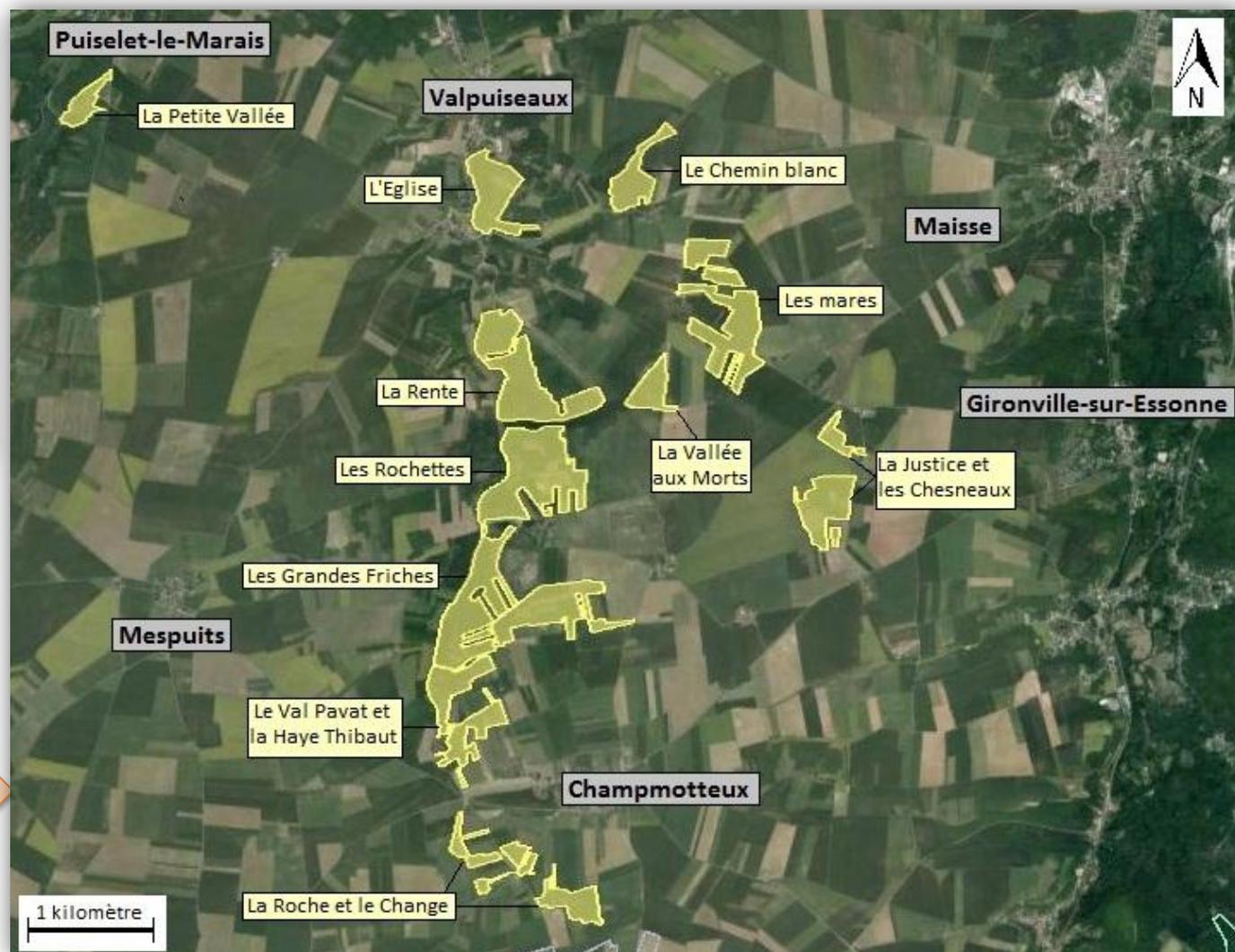


## Le site Natura 2000 FR 1100802 : les pelouses calcaires du Gâtinais



Au Sud de l'Essonne

≈ 308 ha  
5 communes  
11 sous-sites



## Les enjeux du site (rappels)

Habitats	Pelouses calcaires de sables xériques
	Pelouses calcaires sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
	Formation à Genévrier sur landes ou pelouses Calcaires
Espèce	Ecaille chinée



- Les pelouses calcaires sont :
- **Rares et en régression**
  - **Menacées**



Bilan de l'animation en 2014

## Suivi des contrats Natura 2000

### 3 contrats en cours :

- **Contrat n°4** : 2011-2015
- **Contrat n°5** : 2012-2016
- **Contrat n°6** : 2013 - 2017

Fin des actions de gestion : 2014.

## Deux contrats de gestion :

### restauration et/ou entretien des pelouses par fauche mécanique

3 types d'action :

- **Broyage grossier**
- **Broyage avec export**
- **Broyage avec export en bandes de 6m**



## Le contrat Natura 2000 n°4

<b>Bénéficiaire</b>	SCEA du Parc (Mr Dequeant)
<b>Propriétaire</b>	SCEA du Parc
<b>Montant total</b>	5250 €
<b>Signature</b>	le 7/06/2011



Objectifs  
**Restauration et entretien de 4,7ha** de pelouses

2 Sous-sites :  
**Rochettes et Grandes Friches**

## Le contrat Natura 2000 n°5

<b>Bénéficiaire</b>	SCEA du Parc (Mr Dequeant)
<b>Propriétaires</b>	SCEA du Parc, PRO NATURA IDF, 2 propriétaires privés
<b>Montant total</b>	14 093.66 €
<b>Signature</b>	le 28/06/2012



### Objectifs

**Restauration et entretien de 18,7ha de pelouses**

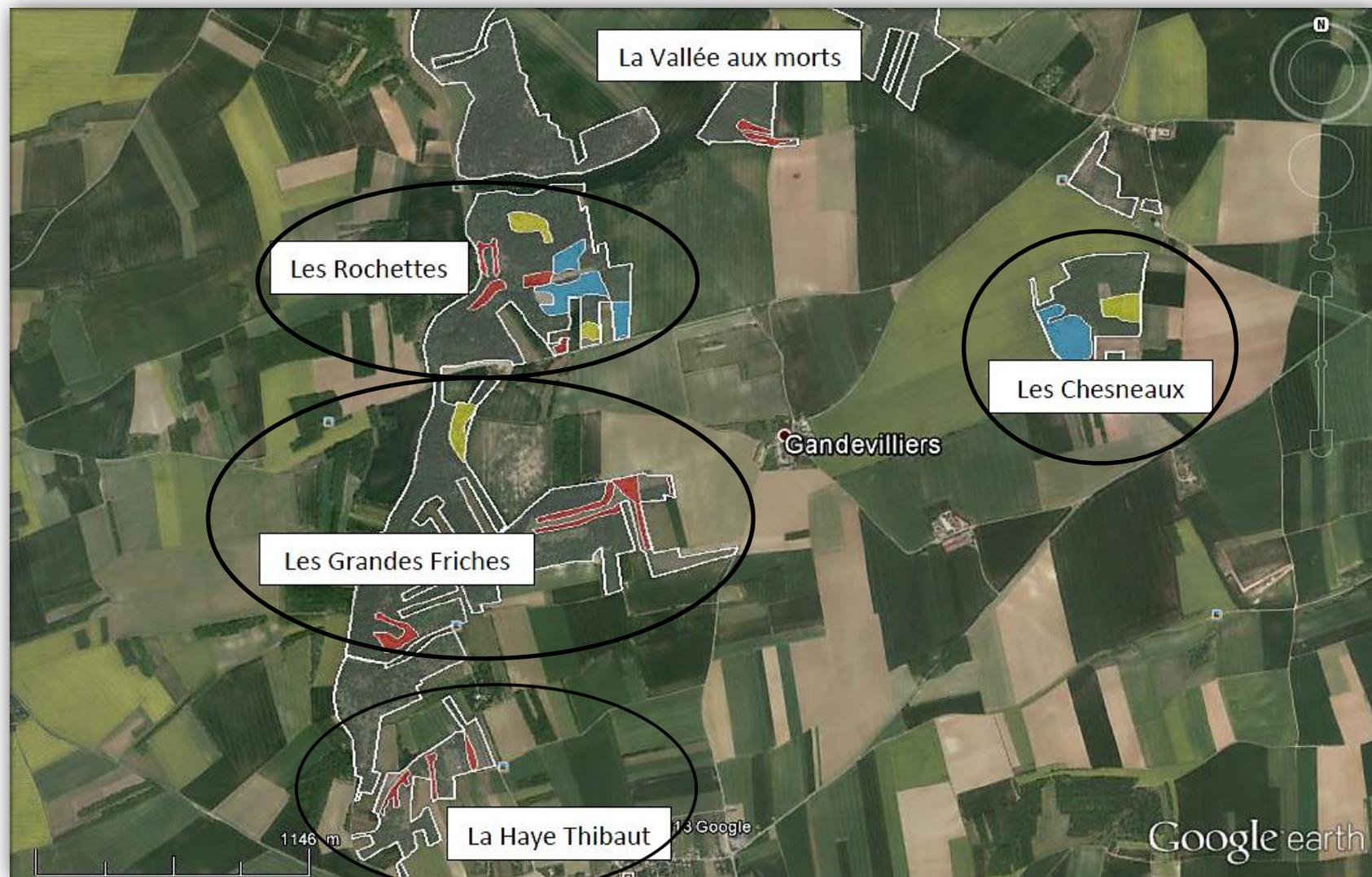
5 Sous-sites :

**Rochettes, Grandes Friches, Chesneaux, Vallée aux morts et Haye Thibaut**

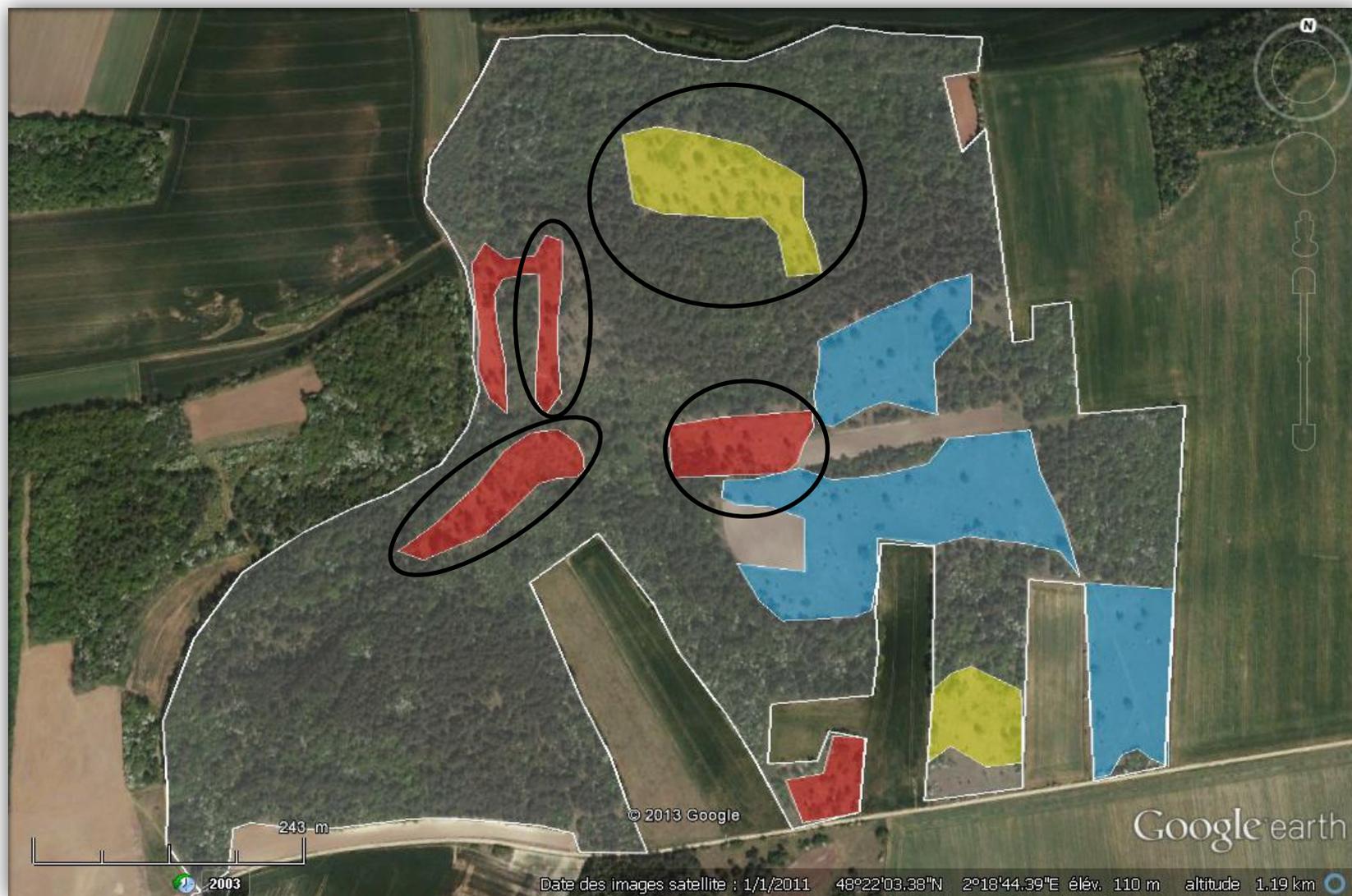
## Ensemble des sous-sites concernés par la gestion



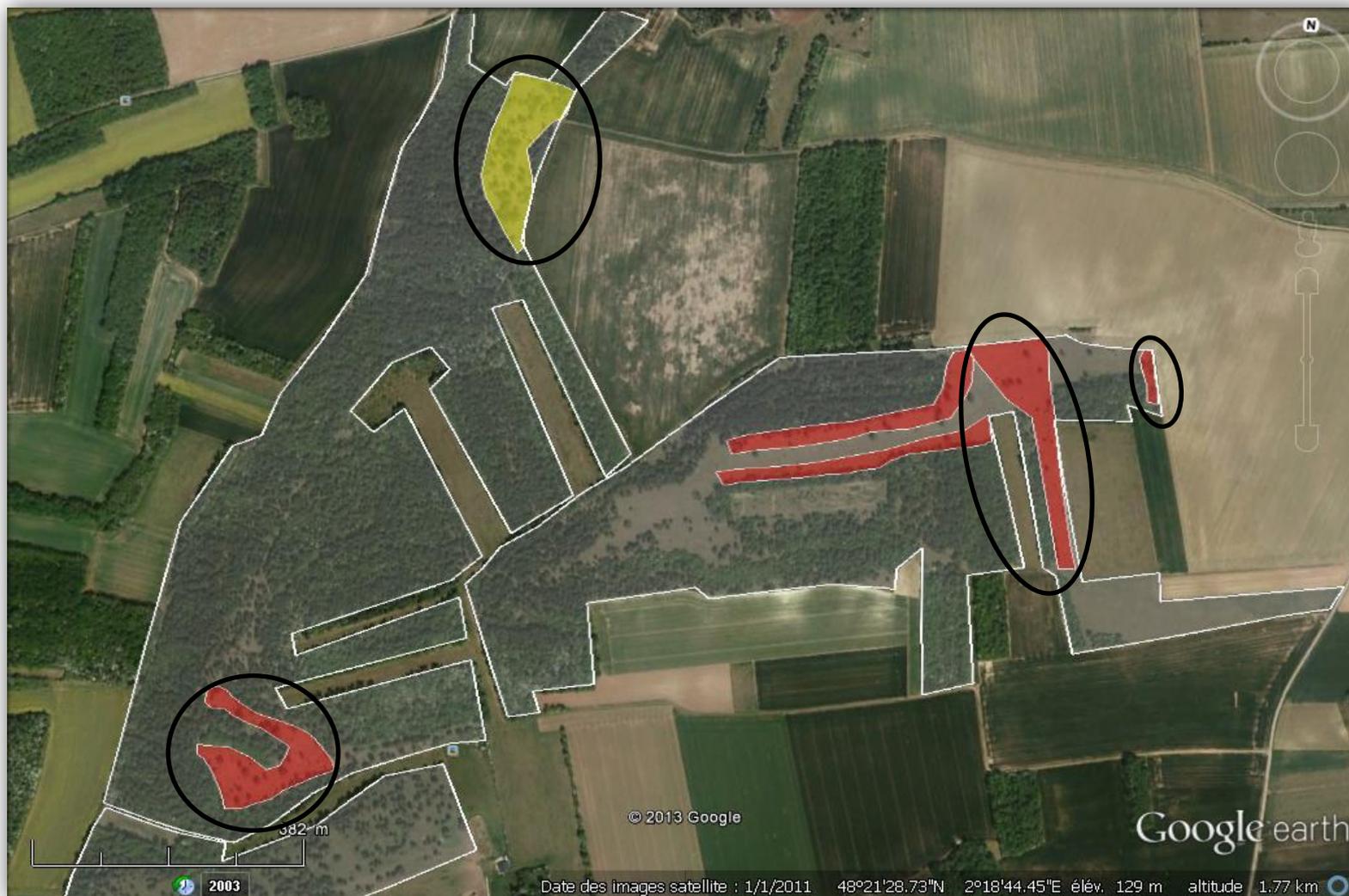
## Sous-sites concernés par la gestion en 2014



## Gestion du sous-site « Les Rochettes » en 2014



## Gestion du sous-site « Les Grandes Friches » en 2014



## Gestion du sous-site « Les Chesneaux » en 2014



## Gestion du sous-site « La Haye Thibaut » en 2014



## Exemple : gestion 2013-2014

Avant



## Exemple : gestion 2013-2014

Avant



Après



## Exemple : gestion 2013-2014

Avant



## Exemple : gestion 2013-2014

Avant



Après



## Exemple : gestion 2013-2014



Avant



## Exemple : gestion 2013-2014



Après

## Exemple : gestion 2013-2014



## Exemple : gestion 2013-2014



## Exemple : gestion 2013-2014

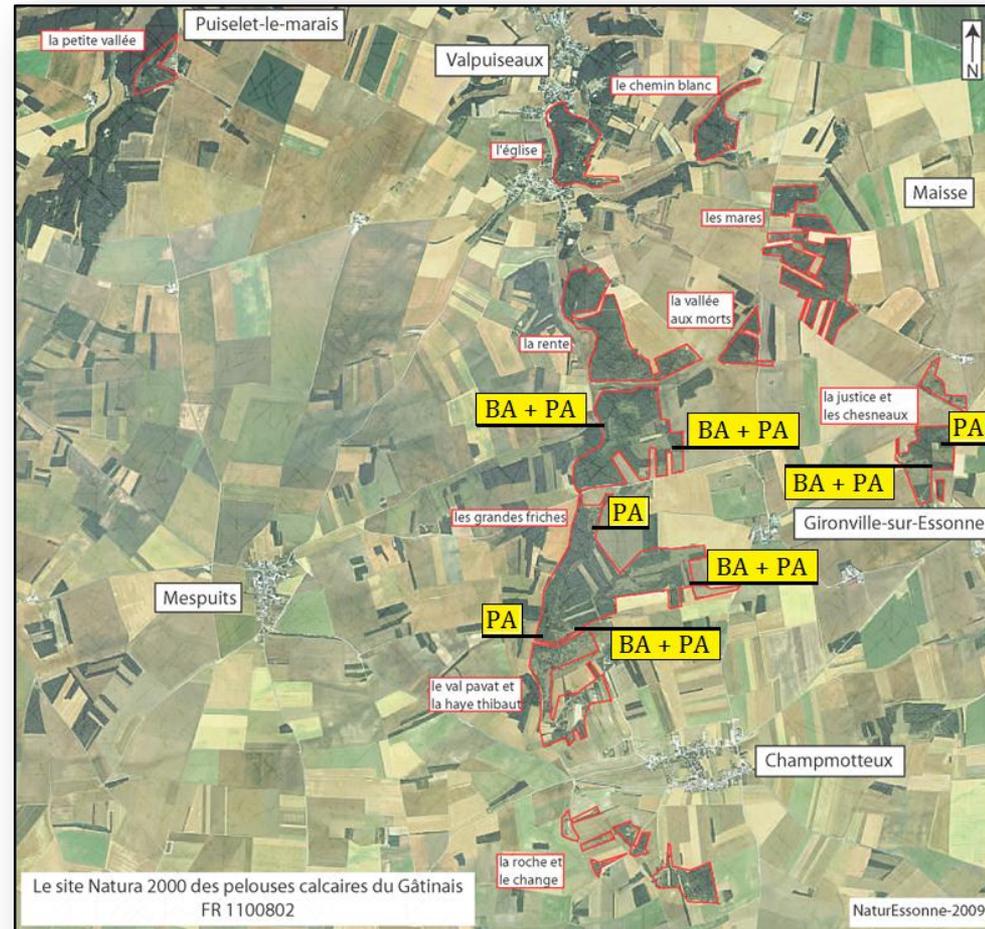


## Le contrat Natura 2000 n°6

<b>Bénéficiaire</b>	SCEA du Parc (Mr Dequeant)
<b>Propriétaires</b>	SCEA du Parc, PRO NATURA IDF
<b>Montant total</b>	2858.44 €
<b>Signature</b>	le 17/04/2013



**8 panneaux d'informations**  
**6 barrières**



**PA** Pose d'un panneau seul, ou sur barrière existante

**BA + PA** Pose d'une barrière et d'un panneau sur celle-ci

# Bilan de l'animation en 2014 : les contrats N2000 (18/19)



**Bienvenue sur Le Site Natura 2000 des Pelouses Calcaires du Gâtinais !**

**QU'EST CE QUE LE RÉSEAU «NATURA 2000» ?**  
C'est un ensemble de sites naturels complètes, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales ou l'abritent. Les objectifs sont de concilier la protection de la nature et les activités socio-économiques.

**LE RÉSEAU N2000 EN CHIFFRES**  
18% du territoire européen  
13 % du territoire français soit 273 sites  
34 sites en Ile de France, dont 10 sites en Essonne

**LES RICHESSES NATURELLES DES PELOUSES**  
Si vous êtes attentifs vous pourrez apercevoir : 455 espèces de papillons (dont 12 protégées en Ile de France), 32 espèces de sauterelles et cigales, des oiseaux, des mammifères, des reptiles... mais aussi plus de 250 espèces de plantes, dont 24 espèces d'orchidées !  
Nombre de ces espèces sont protégées, soyez vigilants...

**LE SITE NATURA 2000 DES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS**  
Le site Natura 2000 sur lequel vous vous trouvez a été désigné en 2005 afin de protéger les milieux des pelouses calcaires. Il est constitué de 11 sous-sites, répartis sur 6 communes.

**VOUS ÊTES SUR DES PARCELLES PRÉLEVÉES !!!**  
Les terrains appartiennent à des propriétaires privés, à des communes, au Conservatoire d'Espace Naturel (Pelouses Ile de France) ou au Conseil Général de Essonne (Espaces Naturels Sensibles).

**CES MILIEUX SONT FRAGILES... PROTÉGEONS LES !**  
Naturellement plus abondantes, ces pelouses ont été créées par l'homme (déboisement puis entretenues par le pâturage). Depuis ces dernières décennies, l'abandon des pratiques traditionnelles entraîne un recouvrement naturel des parcelles. La faune et la flore remarquables de ces milieux ouverts disparaissent ainsi au profit d'espèces plus communes...  
Malheureusement, d'autres menaces pèsent sur ces habitats précaires : leur transformation en terres de culture et en boisements de production, leur destruction liée à l'aménagement du territoire ou encore la circulation de véhicules motorisés.  
En Ile de France, c'est ainsi 80% des pelouses qui ont disparues en un demi-siècle !

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES ?**  
Si vos parcelles sont situées à l'intérieur du site, vous pouvez signer un « Contrat Natura 2000 » afin de protéger ces milieux.

**LA GESTION DE CES MILIEUX**  
Natura 2000 permet de mettre en place une gestion visant à protéger ces pelouses. Les actions répondent aux objectifs du DICOB : Document d'Objectif du site (le plan de gestion).  
Ainsi pâturage, fauche, gyrovoyage, coupe d'arbres, sont régulièrement mis en place avec les propriétaires volontaires. L'Espace (Bios) HAEDS collabore les travaux.  
Depuis 2005, c'est ainsi plus de 50 ha qui ont été contractualisés !

**QU'EST CE QU'UNE «PELOUSE CALCAIRE» ?**  
Une pelouse calcaire, aussi appelée «pelouse sèche» est une formation herbacée rare qui se développe dans des endroits chauds et secs. Le sol y est superficiel, ébroué et pauvre (composé peu de matière organique).

La conservation de ce site naturel repose sur la compréhension et la participation de tous !!!  
Ne pas circuler avec des véhicules motorisés  
Ne pas déposer de déchets  
Respecter les milieux naturels et les espèces

Visite gratuite - Pour tout renseignement contactez la structure animatrice du site Natura 2000 :  
Natura 2000 - Espace Biosensibles - 91000 Longjumeau Cedex - Tél. 03 48 36 34 47

Logos: Natura 2000, Conservatoire d'Espaces Naturels, DICOB, Natura 2000, Région Ile de France, Département de l'Essonne, Communauté de Communes de la Vallée de l'Essonne, Biosensibles.

## La gestion via les contrats Natura 2000

Contrat n°1

Contrat n°2

Contrat n°3



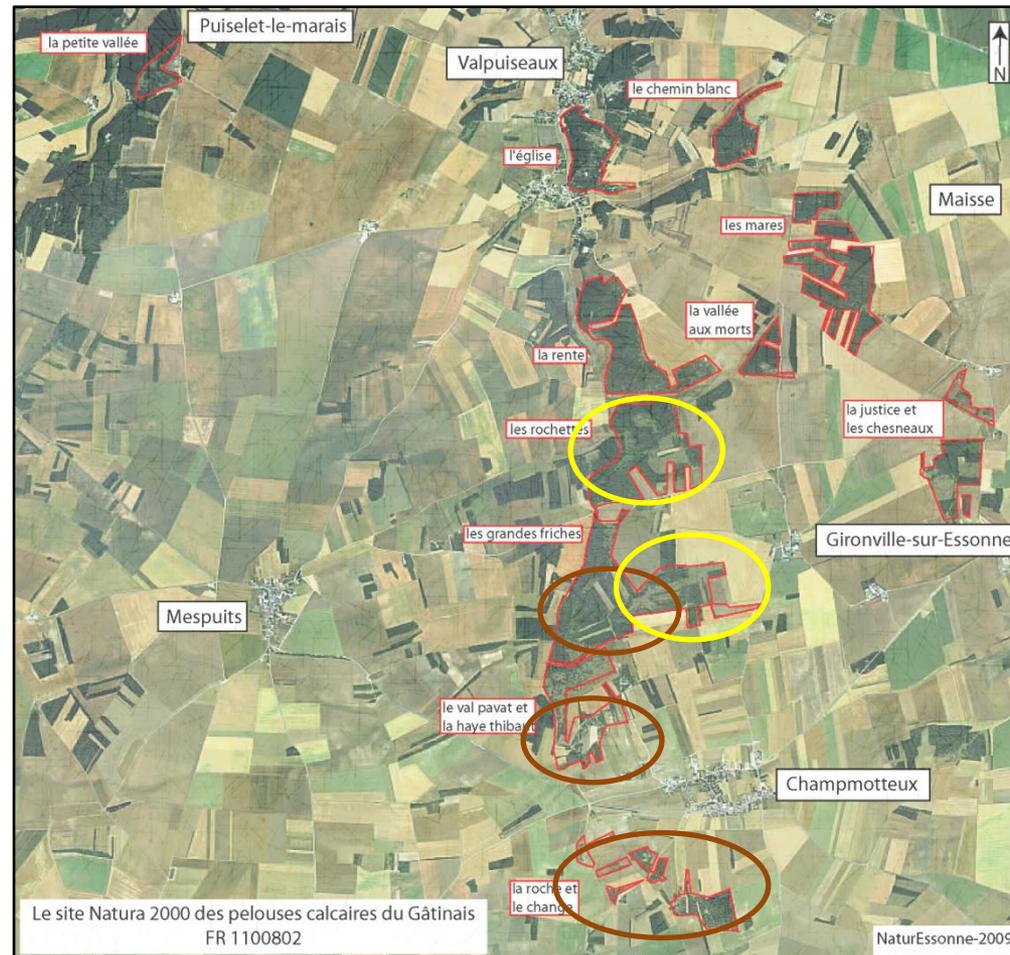
## La gestion via les contrats Natura 2000

Contrat n°1

Contrat n°2

Contrat n°3

Contrat n°4



## La gestion via les contrats Natura 2000

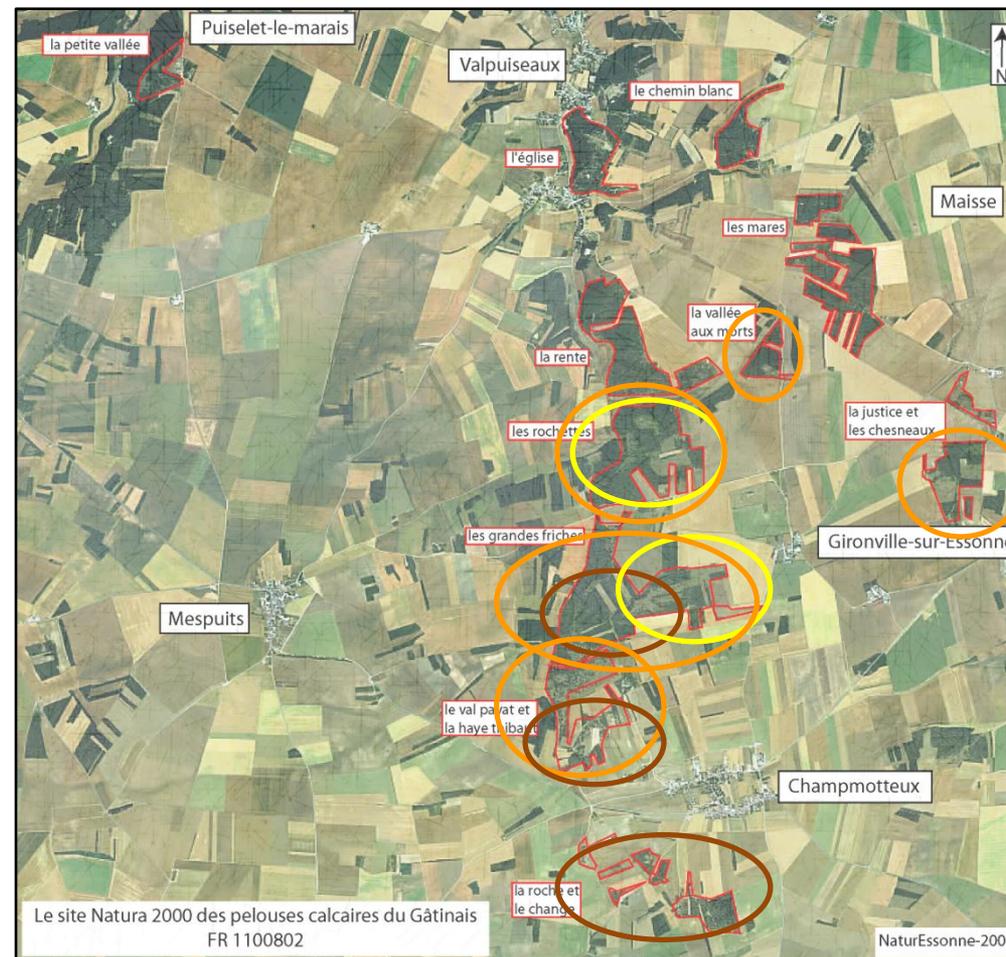
Contrat n°1

Contrat n°2

Contrat n°3

Contrat n°4

Contrat n°5



## La gestion via les contrats Natura 2000

Contrat n°1

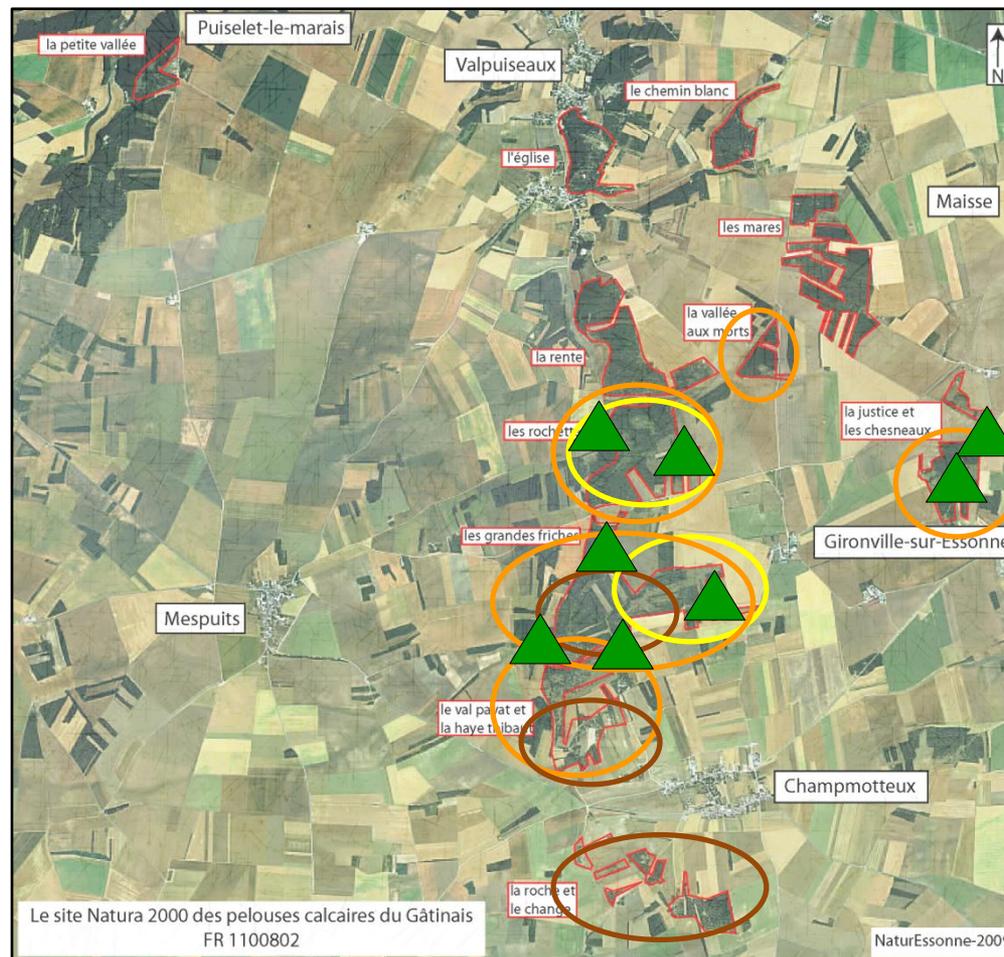
Contrat n°2

Contrat n°3

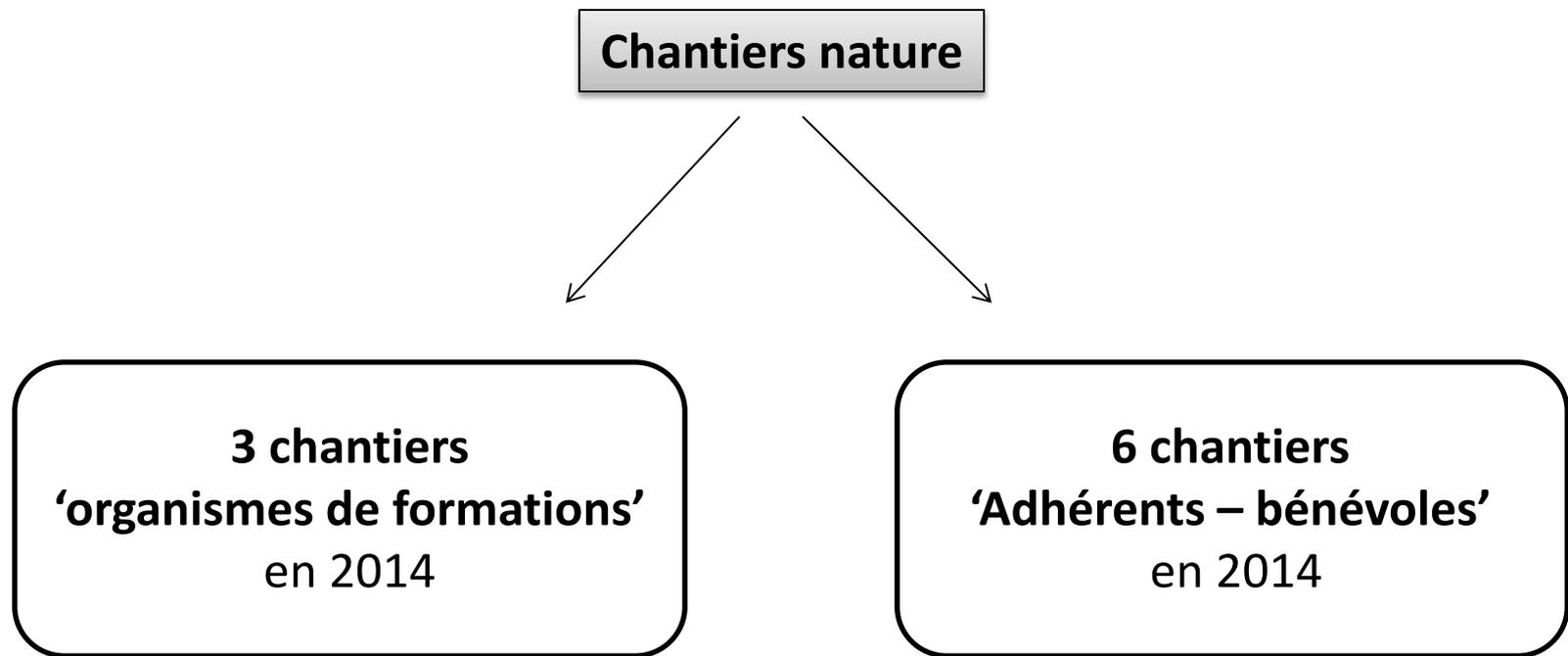
Contrat n°4

Contrat n°5

Contrat n°6



## Actions de gestion complémentaires



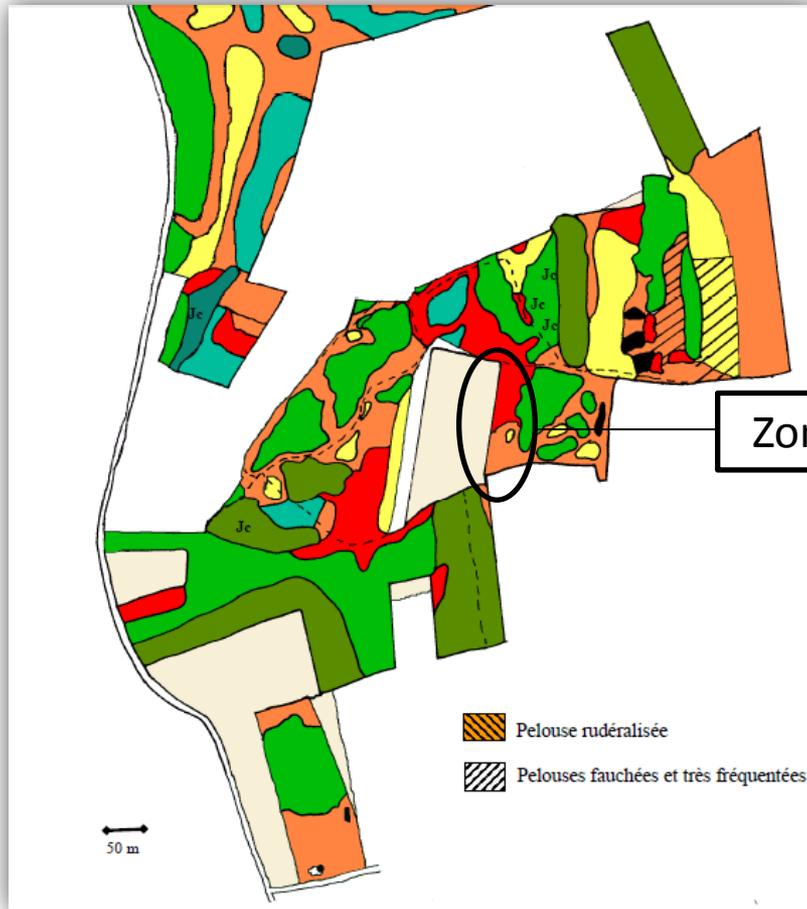
## Les chantiers nature « organismes de formation »

### Partenariats :

- Lycée privé Saint-Nicolas d'Igny (depuis 2010)
- Ecole TECOMAH de Jouy-en-Josas (depuis 2014)



## Exemple : Chantier avec TECOMAH + Chantiers bénévoles



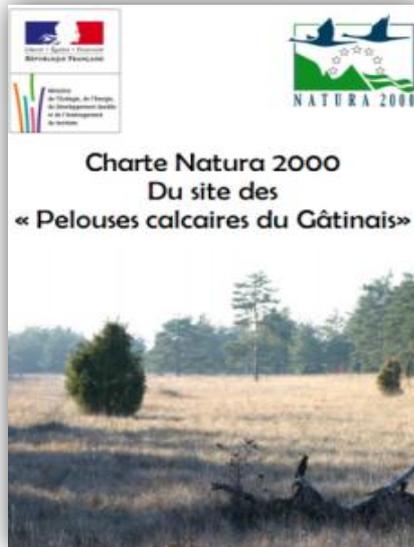
## Exemple : Chantier avec TECOMAH + Chantiers bénévoles



## Exemple : Chantier avec TECOMAH + Chantiers bénévoles



## Animation de la charte Natura 2000



✓ Plusieurs propriétaires démarchés

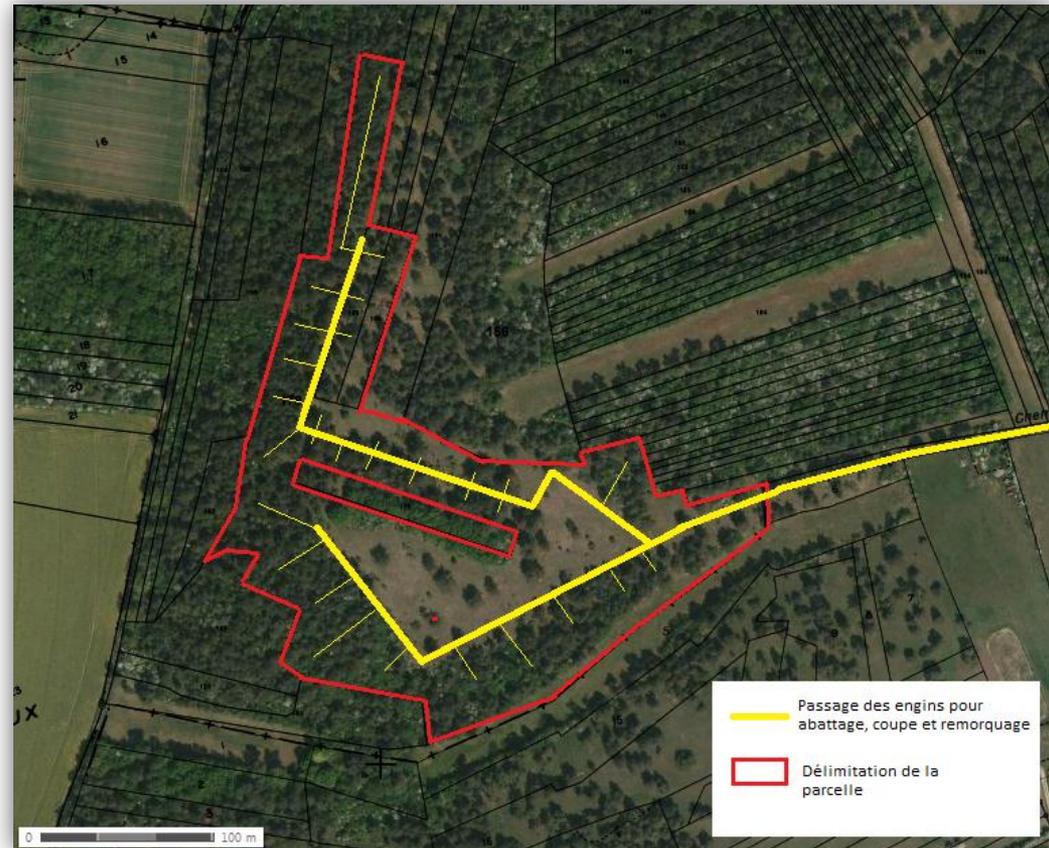


Aucune signature en 2014

## Assistance au régime d'évaluation d'incidences

### Projet : Abattage de Pins sylvestre

- Prise de contact avec le PNR Gâtinais
- Visite sur le site
- Assistance évaluation d'incidences



## La veille écologique

Environ **30 visites** sur le site en 2014

- Surveillance du site
- Présence de la structure animatrice



## Suivis des habitats

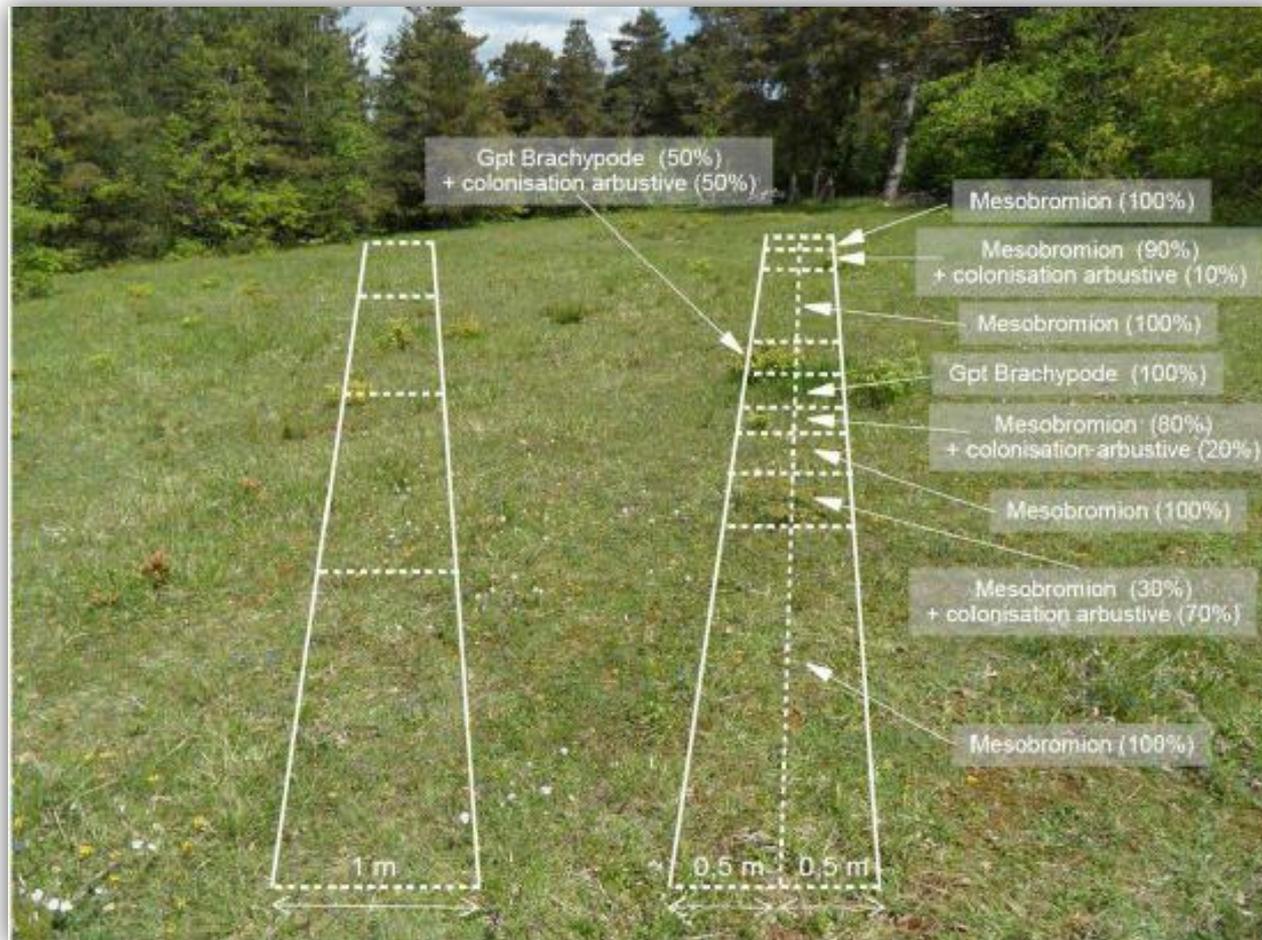
**Elaboration d'un nouveau protocole de suivi des habitats d'intérêt communautaire, avec l'appui du CBNBP et de la DRIEE.**

- Première réunion : nos attentes
- Deuxième réunion : proposition d'un protocole par le CBNBP
- 3 juin : test du protocole sur le terrain avec le soutien CBNBP/DRIEE
- Septembre : test du protocole en autonomie

**Objectifs** : suivre l'évolution des habitats sur les zones en gestion ou non pour adapter la gestion

## Suivis des habitats

### Exemple



## Suivis reptiles

### Mise en place d'un suivi reptiles

- Application du protocole POPreptile
- 2 transects = 8 plaques suivies

**Résultats : 3 espèces contactées**



Coronelle lisse



Lézard vert



Orvet fragile

## La communication

- Présentation des sites Natura 2000 en salle, au lycée Saint-Nicolas d'Igny
- Présentation des sites Natura 2000 sur le site de la Haute Vallée de la Juine, aux secondes de l'école TECOMAH
- Rédaction d'une nouvelle lettre d'information (en cours)
- Mise à jour du site internet « les pelouses calcaires de l'Essonne»



## Réunions, rencontres et animation de groupes de travail

### Réunions ou rencontres avec les services de l'état :

- ✓ **Visite du sous-site concerné par la rave party** avec la DDT et la DRIEE (8 avril)
- ✓ **Présentation des travaux de gestion** à la DDT et la DRIEE (8 juillet)
- ✓ **Réunion chartes et contrats** avec la DDT (12 septembre)
- ✓ **Présentation des projets de contrats N2000** avec la DDT et la DRIEE sur les sites et point sur les difficultés rencontrées (3 octobre)



## Réunions, rencontres et animation de groupes de travail

### Réunions diverses :

- ✓ **Suivi des contrats** avec Mr Dequeant (21 mars, 11 août, 10 septembre et 6 novembre)
- ✓ **RDV avec des propriétaires** « contrats et charte » (24 septembre, 4 novembre et 6 novembre)
- ✓ **RDV « achat de parcelles »** avec Mr Naudet (PRO NATURA IDF) (1<sup>er</sup> et 10 mars)
- ✓ **RDV avec le Maire de Champmotteux** (27 novembre)
- ✓ **RDV avec CG 91 « point sur la gestion »** (7 janvier et 28 novembre)

# Perspectives d'animation pour 2015



## Les projets de contrats

✓ Contrat d'écopâturage

Propriétaire : Pro Natura IDF

✓ Contrat de fauche mécanique

Propriétaire : Mr Dequeant



✓ Contrat de gestion fauche mécanique et écopâturage sur la Haye Thibaut ?

## Contrat d'écopâturage

- ✓ Visite sur le site avec le propriétaire et l'éleveur et échanges avec Mr Fontaine

Plusieurs possibilités :

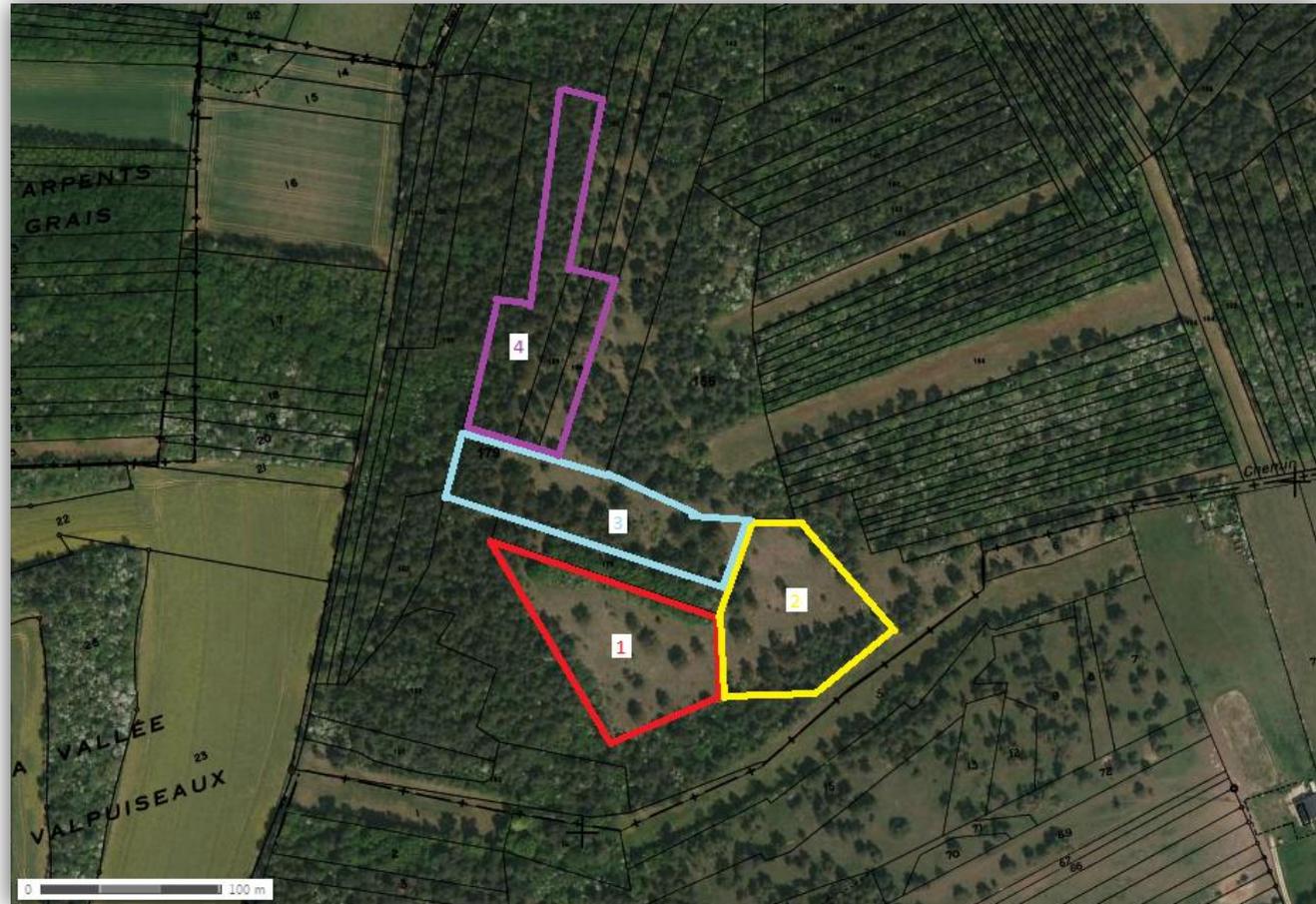
- 4 enclos et pâturage  
au printemps/été

Ou

- 1 enclos et pâturage  
en septembre

Ou

- Pâturage à l'année?



## Contrat d'écopâturage

<b>Action 7</b>	<b>Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique</b>		<b>P1</b>
<b>PDRH : A.323.03.R et A.323.03.P</b>			
<b>Descriptif et objectifs</b>			
<b>Objectif de la mesure :</b>	Éviter la colonisation des pelouses par les graminées sociales et les ligneux.		
<b>Habitat(s) et espèce(s) concerné(s) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6120 : Pelouses calcaires de sables xériques</li> <li>• 6210 : Pelouses, prés-bois (tous types), ourlets et fourrés calcicoles</li> <li>• 5130 : Formations à <i>Juniperus communis</i></li> <li>• 1078 : Écaille chinée <i>Euplagia quadripunctaria</i></li> </ul>		
<b>Catégorie de la mesure :</b>	Action d'entretien pluriannuelle		
<b>Périmètre d'application</b>			
<b>Surface approximative:</b>	41 à 48 ha		
<b>Zones concernées</b>	Cf. l'annexe cartographique du DOCOB.		
<b>Conditions d'éligibilité</b>			
<b>Nature du bénéficiaire</b>	Propriétaire ou titulaire d'un droit couvrant la durée du contrat des parcelles (non agricoles) concernées		
<b>Critères techniques</b>	<p>Pâturage extensif ovin avec un taux de chargement inférieur à 1,4 UGB/ha</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'achat d'animaux n'est pas éligible</li> <li>- Les agriculteurs ne sont pas éligibles à cette action (ils peuvent par contre être prestataires de services pour le contractant).</li> </ul>		
<b>Actions complémentaires</b>	Cette action est complémentaire des actions 1, 2, 3, 4, 5 et 6		

## Contrat d'écopâturage

<b>Période d'intervention</b>	15 juin – 15 novembre
<b>Durée de l'engagement</b>	5 ans
<b>Engagements non respectés</b>	En cas de non-respect des engagements, y compris ceux qui ne donnent pas lieu à contrepartie financière, le remboursement de tout ou partie de l'aide versée par l'Etat et le ministère concerné peut être exigé.
<b>Dispositions particulières</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La fauche manuelle ou mécanique, broyage, coupe manuelle ou brûlage pastoral des refus (herbacés et ligneux) sont réalisables d'octobre à février, seulement par temps sec</li><li>- Les produits de fauche et de coupe seront évacués en évitant les secteurs les plus sensibles et en utilisant les chemins existants</li></ul>

## Actualisation du DOCOB

- ✓ Suivi des habitats d'intérêt communautaire
- ✓ Modification des dates et du chargement maximale pour le pâturage?



## Le suivi scientifique

Inventaires/suivis lépidoptères et orthoptères



## Communication

**Organisation de sorties Nature**  
sur les communes de  
Gironville-sur-Essonne, Champmotteux et Valpuiseaux !



Merci pour votre attention

Comité de pilotage – *Site Natura 2000 FR 1100802* – 2 décembre 2014



Nature Essonne



[lucile.ferriot@naturessonne.fr](mailto:lucile.ferriot@naturessonne.fr)



Lettre d'information n°9, 2014

## Le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais

### SOMMAIRE

- ❖ Actualités
  - Les contrats
  - Témoignage
  - Les chantiers nature
  - Suivis scientifiques
- ❖ Perspectives
  - Les projets de contrats
  - Communication

### Editorial

*Les pelouses calcicoles constituent des éléments de diversité paysagère contribuant à la qualité du cadre de vie et à l'intérêt touristique du territoire. Ces habitats naturels comptent parmi les plus riches en nombre d'espèces animales et végétales mais aussi parmi les plus menacés actuellement en France et en Europe.*

*Autrefois pâturées par des moutons, ces pelouses étaient maintenues ouvertes. Avec l'abandon des pratiques pastorales, celles-ci se reboisent progressivement et on assiste à une perte de biodiversité importante... C'est pourquoi il est nécessaire d'agir pour conserver ces milieux. Des actions de restauration et d'entretien des pelouses calcaires sont menées dans le cadre des contrats Natura 2000. Complétées par les chantiers nature, ces actions portent leurs fruits. La dynamique Natura 2000 est maintenant bien enclenchée et la structure animatrice, NaturEssonne, en remercie tous les acteurs.*

*Jean-Claude Duval, Président de l'association NaturEssonne*



### LOCALISATION

Situé au sud de l'Essonne, le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais s'étend sur plus de 300 hectares.

#### Communes concernées :

- Gironville-sur-Essonne
- Puisselet-le-Marais
- Champmotteux
- Valpuseaux
- Maisse



## Actualités

### LES CONTRATS NATURA 2000

Depuis 2006, 6 contrats ont été signés pour gérer et préserver les pelouses calcicoles !



#### Fauche mécanique avec exportation

- **Contrat n°4 et 5** : Ces deux contrats ont permis de gérer 4,7ha et 14,2 ha (secteur « les Rochettes », « les Grandes Friches », « Les Chesneaux », « la Vallée aux Morts » et « la Haye Thibaut », à Gironville-sur-Essonne et Champmotteux).

#### Objectifs : Maintenir les milieux ouverts.

Sans intervention les pelouses sont colonisées par une végétation ligneuse et évoluent progressivement vers un état boisé. Les actions de fauches mécaniques permettent de limiter le développement des fourrés arbustifs et de favoriser le développement d'une végétation typique des pelouses calcaires.

#### Information et protection

- **Contrat n°6** (signé en 2013) : Pose de 8 panneaux d'informations et de 6 barrières (secteurs « les Rochettes », « les Grandes Friches » et « les Chesneaux », à Gironville-sur-Essonne).

Objectifs : Limiter l'accès aux parcelles (notamment les quads et motos) et informer le public sur les intérêts du site Natura 2000 et sa gestion.



### TEMOIGNAGE

#### Entrevue avec Jean-Yves Dequeant, propriétaire de plusieurs parcelles incluses dans le site Natura 2000 et signataire des trois contrats en cours

##### ➤ Comment avez-vous été intégré à la démarche Natura 2000?

J.-Y. D. : Quand je me suis installé ici en 2009, je ne savais pas que ces parcelles faisaient partie d'un site Natura 2000. J'ai participé à une sortie nature organisée sur le site par la structure animatrice et c'est à ce moment là que j'ai découvert Natura 2000 et les intérêts écologiques de mes parcelles.

##### ➤ Etiez-vous déjà sensibilisé à la démarche Natura 2000? Et à la gestion des pelouses calcicoles?

J.-Y. D. : Non, je ne connaissais pas Natura 2000 et encore moins les pelouses calcicoles!

##### ➤ Pourquoi avez-vous accepté de vous engager dans le cadre d'un contrat? Quel intérêt pour vous?

J.-Y. D. : J'aime la nature et j'ai eu un véritable coup de cœur en découvrant ces paysages exceptionnels! Et la zone est juste à côté de chez moi, alors quand j'ai pris connaissance de ce que je pouvais faire pour préserver ces milieux, j'ai très vite été convaincu de l'intérêt de m'engager.

##### ➤ Etes vous satisfait de votre engagement?

J.-Y. D. : Je suis globalement satisfait bien que les démarches administratives aient pris un peu de temps au départ. J'ai été bien aidé et suivi dans ces démarches par la structure animatrice et la DDT 91, et les frais engagés ont été remboursés dans les délais.

##### ➤ Pensez vous signer d'autres contrats pour continuer à entretenir les pelouses calcaires?

J.-Y. D. : Oui, je souhaite me réengager car mon expérience est positive et les résultats encourageants!

## LES CHANTIERS NATURE

### Le principe

Lorsque la gestion via les contrats Natura 2000 n'est pas possible, la structure animatrice organise des chantiers nature avec des adhérents qui viennent travailler bénévolement pour la restauration et l'entretien des pelouses.

Depuis 2010, un partenariat avec le lycée privé Saint-Nicolas d'Igny a permis de réaliser de nombreux chantiers, avec plus de moyens (nombres de participants et matériel). C'est également l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'importance de préserver ces milieux et de les intégrer dans la gestion des milieux naturels. Ces actions sont généralement médiatisées, ce qui permet de communiquer plus largement sur le sujet et de valoriser le travail du lycée.

### Nouveau partenariat avec l'école TECOMAH

En 2014, un nouveau partenariat a été établi avec l'école TECOMAH basée à Jouy-en-Josas. Le premier chantier dans le cadre de ce partenariat a eu lieu en octobre sur le sous-site la Haye Thibaut et le résultat très satisfaisant. C'est donc avec grand plaisir que nous renouvelerons cette opération l'année prochaine!

### CHAMPMOTTEUX

#### Premier chantier nature pour des élèves de seconde pro



ENCORE. (à gauche) Éléves, bénévoles et professeurs vont mener leur partenariat lors d'un prochain chantier nature, à Soisy.

Déboiser les pelouses calcicoles pour sauvegarder les espèces caractéristiques du milieu. C'est l'objectif des chantiers nature réalisés plusieurs fois par an par l'association Nature'sonne sur des sites classés Natura 2000 dans le Sud-Parisien.

L'association d'études et de protection de la nature a convié, pour la première fois, les élèves de seconde pro Gestion des milieux naturels et de la faune sécularisés au campus de Tecomah à Jouy-en-Josas à participer à l'un d'entre eux sur les hauteurs de Champmotteux.

« Ce sont des travaux

pratiques par rapport à ce qu'ils ont appris en classe », ont expliqué Emmanuel Groyet et Philippe Manquoyot, leurs professeurs de technologie professionnelle. « Cela va favoriser la cohésion du groupe, le sens de l'effort et l'esprit d'équipe ».

Tout au long de la journée, les élèves ont coupé des arbres et débroussaillé, encadrés par deux bénévoles et par Lucile Ferriot et Estelle Duchemann, deux chargées de mission « environnement » de l'association. « Je suis très satisfaite car ils étaient très motivés et ont bien travaillé », s'est félicitée Lucile. ■

Avant



Après



Les chantiers nature ayant lieu l'hiver pour limiter le dérangement des cycles de vie de la faune et de la flore, une sortie sur le site à la belle saison avec les élèves sera l'occasion de leur montrer plus concrètement l'intérêt écologique des pelouses calcicoles.

## Le saviez-vous?

Depuis maintenant 4 ans, sur le sous-site « la petite Vallée », également classé Espace Naturel Sensible, un entretien des pelouses calcaires via le pâturage est mis en place par le Conseil Général de l'Essonne.

Cette année, 220 moutons et 40 chèvres ont pâturées sur les pelouses à la fin de l'été durant quelques jours!

Avec une pression de pâturage aussi importante, il y a peu de zones de refus et la gestion semble plutôt efficace car une flore plus diversifiée et caractéristique des pelouses a fait son apparition aux printemps derniers!

Des résultats très intéressants mais il semblerait qu'une petite pause s'impose...



## SUIVI SCIENTIFIQUE

### Suivi des habitats d'intérêt communautaire

Avec l'appui du Conservatoire Botanique Nationale du Bassin Parisien et de la DRIEE, un nouveau protocole de suivi des habitats a été élaboré et testé en 2014. Ce protocole permettra de suivre l'évolution des habitats sur les parcelles gérées ou non. Ainsi les mesures de gestion pourront être orientées en fonction des résultats.

### Suivi reptile

Pour la première fois sur le site, un suivi reptile a été mis en place. Au moyen de plaques noires en caoutchouc absorbant la chaleur la journée et la diffusant la nuit, trois espèces ont été identifiées sur le site en 2014 : le Lézard vert, l'Orvet fragile et la Coronelle lisse.



Lézard vert



Orvet fragile



Coronelle lisse

## Perspectives

### PROJETS DE CONTRATS

#### Le pâturage au goût du jour !

La gestion via le pâturage a déjà porté ses fruits sur les pelouses de Puiset-le-Marais. C'est pourquoi un propriétaire est prêt à tenter l'expérience et a laissé pâturer les moutons d'un éleveur local sur sa pelouse. Mais ce n'est encore qu'un projet...



#### Nostalgie et espoir...

Plusieurs propriétaires ayant grandi et vécu autour du site Natura 2000 disent « Ah, si j'étais plus jeune... je remettrais des moutons sur les pelouses pour les entretenir! Car le milieu évolue et pas dans le bon sens... ». Pas encore prêts à s'engager dans la gestion des pelouses via un contrat Natura 2000, le contact est établi et une porte est ouverte...

### COMMUNICATION



Sorties nature : mieux connaître pour mieux protéger

Des sorties nature seront organisées pour les grands et les petits afin de présenter le site Natura 2000 et ses enjeux écologiques. Ces sorties seront à destination du grand public, en particulier les habitants des communes concernées par le site.



#### Sorties nature :

**« A la découverte du site Natura 2000 ».**

Tenez-vous informés auprès des mairies de Champmotteux,  
Gironville-sur-Essonne et Valpuseaux !



#### Site internet

N'hésitez pas à aller vous renseigner sur le site internet des sites Natura 2000 les pelouses calcaires de l'Essonne :

<http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr/>



## Sans vous, rien n'est possible!

Qui peut participer à la démarche Natura 2000?  
Tout propriétaire ou bénéficiaire de droits réels sur une parcelle incluse dans un site Natura 2000 peut s'engager dans la démarche pour préserver la biodiversité (qu'il soit agriculteur, forestier, particulier, collectivité ou association).

### Comment s'engager dans la démarche Natura 2000?

Essentiellement basé sur une démarche volontaire, Natura 2000 offre deux possibilités pour s'engager :

#### ➤ La charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est un engagement au maintien de bonnes pratiques sur les parcelles engagées. La signature de la charte ouvre le droit à des exonérations fiscales. L'engagement souscrit porte sur 5 ans.

#### ➤ Les contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 sont également signés pour une période de 5 ans. Les contrats sont proposés dans un objectif de préservation des habitats et espèces d'intérêts européens. Les contractants sont financés pour la mise en place d'actions favorables à la préservation des milieux naturels. L'aide peut aller jusqu'à 100% des dépenses engagées.

### Comment procéder?

Toute personne souhaitant s'inscrire dans la démarche Natura 2000 sur le site des pelouses calcaires du Gâtinais doit prendre contact avec l'animateur concerné. Ce dernier effectuera un diagnostic des parcelles et accompagnera le contractant vers la signature du contrat avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), services administratifs en charge de l'instruction du dossier.

Les actions pourront être engagées par le contractant ou déléguées à un tiers dans le respect des cahiers des charges.



## Pour en savoir plus

NaturEssonne



Contact : Lucile Ferriot (Animatrice Natura 2000)  
Adresse : 10 Place Beaumarchais  
91600 Savigny-sur-Orge  
Tel : 09.54.96.54.47.  
Mail : lucile.ferriot@naturessonne.fr  
Site : www.naturessonne.fr

DRIEE Ile-de-France (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie)

Mail : dree-if@developpement-durable.gouv.fr  
Site : <http://www.dreee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>



DDT 91 (Direction Départementale des Territoires)

<http://www.essonne.gouv.fr/Ser-vices-de-l-Etat/Presentation-des-services/Direction-Departementale-des-Territoires>



## Crédits

Texte : Lucile Ferriot  
Crédits photos : Lucile Ferriot & Jean-Pierre Morizot  
Imprimé avec des encres végétales sur papier 100% recyclé, par Rubrik C.